



TOUS ACTEURS POUR LE RETRAIT DE LA LOI

Une mobilisation exceptionnelle a pris racine en France depuis maintenant trois mois. Une très large majorité de salariés a compris les méfaits de cette loi : Ce n'est pas en favorisant les licenciements qu'on va créer des emplois ; Ce n'est pas en cassant la médecine du travail qu'on va lutter contre les burn-out ! Dans plusieurs grands secteurs et dans les entreprises de la métallurgie, les salariés se sont mobilisés, à l'appel des 7 organisations syndicales pour combattre la casse du Code du Travail et porter l'exigence de nouveaux droits sociaux.

70% des français rejettent cette loi. Pourtant le gouvernement s'acharne à passer en force sa casse du code travail en utilisant l'article 49-3 de la Constitution pour éviter les débats parlementaires. Pire, depuis 3 mois, il a tout fait pour discréditer le mouvement, en méprisant, en humiliant, en provoquant ceux qui s'opposent à son projet. S'en prendre à ceux qui luttent pour la justice sociale, c'est légitimer la délinquance fiscale, les patrons délinquants et l'appropriation des richesses par une minorité.

Pourtant, c'est bien **la mobilisation qui a permis de retoucher le projet de loi avant son vote ou qui a fait reculer le gouvernement sur le paiement des heures supplémentaires pour les routiers.** Malgré quelques reculs, la loi prévoit toujours de revenir sur la hiérarchie des normes et le principe de faveur. C'est la porte ouverte au moins disant social. C'est laisser le patronat décider, seul, de l'organisation du travail ou du paiement de nos salaires. C'est comme si les maires de France imposaient leur propre Code de la Route.

Cette loi est la reprise intégrale du cahier de revendications du patronat. Dans notre profession, l'UIMM a présenté exactement le même projet de casse des droits des salariés pour une flexibilisation accrue du travail dans le cadre des négociations de branche. Et cela bien avant le projet de Loi Travail !

L'utilisation du 49-3, pour faire adopter cette loi, est une véritable honte et démontre la fébrilité du gouvernement face à la montée de la contestation sociale. C'est d'autant plus inacceptable qu'avant de bafouer la démocratie parlementaire, le gouvernement avait piétiné le dialogue social. A aucun moment, les organisations syndicales n'ont été consultées dans le processus de réflexion du projet de loi.

La riposte doit être sur le terrain social

Plus que jamais, dans ce monde en crise où, au nom de la rentabilité, les femmes et les hommes sont ignorés et mis en concurrence, il y a besoin de solidarités, de rencontres, d'objectifs communs, de s'unir pour de nouvelles conquêtes sociales. Malgré les tentatives de division, une majorité de citoyens rejette la loi et soutient la mobilisation. La solidarité est nécessaire mais l'action de tous les salariés est indispensable pour gagner ! Face à la pression des salariés, gouvernement et patronat doivent faire marche arrière, comme cela a été le cas en 2006 pour le Contrat Première Embauche (CPE).

**LA SOLIDARITÉ
EST NÉCESSAIRE
MAIS L'ACTION
DE TOUS LES
SALARIÉS EST
INDISPENSABLE
POUR GAGNER !**

C'est maintenant que ça se passe

Sans attendre la prochaine journée d'action interprofessionnelle et unitaire le 14 juin avec une grande manifestation nationale à Paris, la CGT métallurgie appelle tous les salariés à poursuivre et à élargir durablement le mouvement dans les entreprises, à se réunir en assemblées générales pour décider ensemble la poursuite de la mobilisation (arrêts de travail, manifestations, rassemblements/blocages des zones industrielles,...). Tous les moyens de pression sont bons jusqu'au retrait et pour faire avancer les revendications salariales pour construire un Code du Travail du XXI^e siècle.

Ne rien lâcher, rester mobilisés, se syndiquer, pour gagner !

Toujours plus de salariés syndiqués, ça change tout dans le rapport de forces. Avec une CGT forte, fini le Code du Travail bafoué, les attaques sur les salaires et les qualifications, les emplois sacrifiés à l'aide de subventions, les modes de management qui brisent les groupes de travail, les individus...

Une CGT du XXI^e siècle, c'est la garantie que le progrès se conjugue avec social pour l'ensemble de la population, du plus jeune au plus âgé.

Venez en discuter avec vos collègues de travail. Venez prendre toute votre place dans la CGT.

BULLETIN D'ADHÉSION

Je souhaite

prendre contact

me syndiquer

Nom Prénom

Adresse

Tel Entreprise

email

A remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise ou à envoyer à la
FTM-CGT - Espace Vie syndicale - Case 433 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex
Fax : 01.55.82.86.53 - mail : vie.syndicale@ftm-cgt.fr